



COMPTE RENDU CMJE SAMEDI 25 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la mairie à 10h30.

Étaient présent(e)s : BARBE Maud, BOYER Marius, CHAVENEAU Gatién, DINEUR Gaëtane, FONTAINE Louise, GARNIER Louna, GAUTIER Matthys, GRASSIN Inès, GUEDOIT Lenny, LECHEVALIER Jules, LEGRAND Giovanni, PAILLEY-PORET Constance, PATUREL Astrid, PUPIN Léa, THUILLIER-HAMEL Ambre, VENIARD Juline.

Étaient absent(e)s excusé(e)s : LABORDE Zoé, LAFORÊTS Ambre, MAHEUST Marie-Lou, MARGUERITTE Louisa, MOSRATI Nour, MOUADDINE Jawad, PAILLEY-PORET Anna, PIGNOL Gaëtan.

Élu(e)s également présent(e)s à la réunion : BONVALET Joëlle, BRODIN Jacques, CHAUVOIS Christian, DIOUF Ghislaine, JOUAN-TRAMPLER Danièle, THOMASSE Daniel, THUILLIER-HAMEL Gérard, VINOT-BATTISTONI Dominique.

BOYER Marius ouvre la séance.
Validation du compte-rendu du CMJE précédent.

Téléthon :

Le Téléthon aura lieu le 2 décembre. L'idée du CMJE est de faire une action de sculptures de ballons.

Proposition d'un tarif pour le droit d'entrée :

- tarif fixe : 0.40, 0.60, 1 ou 2 euros
- tarif libre
- tarif de base : « à partir de... »

L'année dernière, le prix était de 2 euros, les enfants repartaient avec un ou deux ballons et on a récolté une centaine d'euros.

Les enfants après avoir voté, à l'unanimité, décident de fixer le tarif à 2 euros comme l'an passé. Il y aura également une boîte pour les chèques.

Joëlle BONVALET fait part de son expérience personnelle avec ses deux petits-enfants et précise que le prix n'est pas l'élément déterminant mais que l'essentiel de l'action est de participer au Téléthon.

Olivier propose de nouveaux modèles : un cygne et un ourson. Les enfants s'exercent !

➤ Créneau horaire des participants au Téléthon

9 h 30 – 10 h 30 : Louise FONTAINE, Constance PAILLET-PORET, Ambre THUILLIER-HAMEL, Ambre LAFORÊTS.

10 h 30 – 12 h 00 : Juline VENIARD, Astrid PATUREL, Marius BOYER, Louise FONTAINE, Ambre THUILLIER-HAMEL.

13 h 30 – 15 h 00 : Léa PUPIN, Gaëtane DINEUR, Giovanni LEGRAND, Ambre LAFORÊTS, Ambre THUILLIER-HAMEL.

15 h 00 – 16 h 00 : Léa PUPIN, Inès GRASSIN, Maud BARBE.

Thème de l'année :

On a parlé lors du dernier CMJE de continuer sur la liaison douce (marche à pied, vélo), repérer les endroits dangereux. Il est proposé de prendre encore du temps pour réfléchir et d'en rediscuter lors du prochain CMJE.

Questions diverses :

- Peut-on accéder avec les chiens à côté des nouveaux bâtiments du tennis ?
Monsieur le maire répond que si le passage est ouvert, chacun peut se promener sauf si un panneau indique l'interdiction.
- Les ballons cassent les plantes au fond du terrain de basket à l'intérieur de la cour de l'école.
Il faut bien viser comme dans ton jardin.
- Gatien : près de la rue d'Outreval il y a un amortisseur (dos d'âne), est-ce que c'est normal ?
On est parfois obligé de faire des tranchées pour les travaux et quand on rebouche on remet un peu plus de terre. Cela va se tasser avec le temps.
- Louise : dans notre lotissement, les véhicules roulent vite !
Monsieur le maire répond qu'il va être amené à proposer au Conseil municipal une zone à 20 kms dans les lotissements (zone partagée entre véhicules et piétons).
- Lounès : rue du Tour de Ville, les véhicules ne s'arrêtent jamais pour laisser passer les piétons.
Monsieur le maire va essayer de remettre des panneaux ou des bornes, on va y réfléchir.
Dans l'immédiat, on va faire un article dans nos bulletins d'informations.
- Clos Bosquin, il n'y a pas de panneaux.
Il y en a un, mais installé plus loin en raison d'un arrêt de bus.
- Constance : les garçons voudraient un deuxième but pour le football dans le terrain de jeux.
Ce n'est pas un terrain de football, c'est pour cela qu'il n'y a pas de deuxième but. C'est un terrain de jeux que l'on doit partager.
- Dans le terrain multisports, il y a une planche verte et des trous dans le grillage.
Monsieur Daniel THOMASSE va se rendre sur place et on en parlera la prochaine fois.
- Près de la route d'Outreval, il y a un passage piéton où le bus s'arrête.
La règle : on ne traverse pas tant que le bus n'est pas parti (pour la visibilité).
- Près des arbres, il y a des racines et le sol est cloqué.
On enlèvera ce que l'on peut mais on ne touchera pas aux arbres.

Monsieur le Maire promet que la prochaine fois, on reparlera en particulier de l'espace multisports.

Le prochain conseil aura lieu le samedi 16 décembre 2017 à 10 h 30 en mairie.